Les herbivores du Grütli

On ne le répètera jamais assez: l'annexion de la Crimée en 2014 et l'invasion de l'Ukraine en 2022 par la Russie violent cyniquement le droit international. Un homme, Vladimir Poutine, a simplement déclaré nuls et non avenus les accords qui reconnaissaient l'inviolabilité des frontières de l'Ukraine, signés en 1994. Le droit international est certes bien loin d'être parfait. Mais sans lui, plus de paix possible dans le monde. Et si le droit international n'est pas respecté, la neutralité suisse ne le sera pas non plus. Pourquoi réclamer la protection du droit international sans participer à sa défense ?



5 décembre 1994. Les mémorandums de Budapest sont signés. La Russie garantit l'intégrité territoriale de trois anciennes républiques socialistes soviétique en échange du rapatriement des armes nucléaires stationnées sur son territoire. Dans ce cadre, le Kazakhstan, la Biélorussie et l'Ukraine obtiennent la garantie que leur indépendance et leur souveraineté seront respectées et que la Russie s'abstiendra de toute menace ou usage de la force contre eux. Moins de vingt ans après, en février-mars 2014, la Russie annexe la Crimée. Et en février 2022 Poutine déclenche une invasion à grande échelle et donne une dimension tragique à la guerre larvée menée depuis des années dans les deux oblasts majoritairement russophones du Donbass.

On peut bien sûr mettre une partie de la faute sur l'Ukraine et sa gestion de la minorité russophone du Donbass. La propagande russe utilise à fond cet argument, répété par des membres éminents de certains partis en Europe. Il n'en reste pas moins (les faits sont têtus) que la Russie a violé les frontières de l'Ukraine, reconnues internationalement, et que cela ne peut en aucun cas être accepté sous peine de voir le fragile édifice du droit international voler en éclats.

La sidération provoquée par le non-respect de ces engagements solennels a généré des réactions par paliers. Tout d'abord, en 2014 comme en 2022, des appels à la raison, couplés à des sanctions économiques de la part des Européens et de leurs alliés. Avec des engagements contrastés. Seule en Europe, la Serbie refuse toujours de reprendre les sanctions. La Hongrie de Viktor Orban les applique avec une mauvaise volonté évidente et persiste à faire cavalier seul. En Italie, de nombreuses personnalités maintiennent des liens personnels étroits avec les Russes. En France, le Rassemblement National de Marine le Pen et Jordan Bardella reste dans une rhétorique ambigüe pour éviter de condamner la Russie. En Suisse, l'UDC, qui vient de déposer une initiative pour ancrer dans la Constitution sa conception restrictive de la neutralité, s'oppose fermement aux sanctions et refuse par là-même de condamner la Russie.

Puis petit à petit, train de sanctions après train de sanctions (nous en sommes au 13e si mon compte est bon), l'évidence apparaît sans aucun doute possible: la Russie ne reviendra pas en arrière, quel que soit le prix qu'elle doive payer. Et le prix humain est incroyablement lourd: à ce jour, on estime que les pertes (tués et blessés) se montent à plus de 330'000 hommes du côté russe depuis le début du conflit[1]. Qui aurait imaginé en 2022 que la Russie était prête à un pareil sacrifice pour cette guerre ?

La Russie ne reculera pas et Emmanuel Macron, qui avait dans un premier temps tenu à maintenir le dialogue avec Vladimir Poutine, en a pris acte. Il avait été, on s'en souvient, violemment pris à parti en 2022 par le Premier ministre polonais qui le traitait à mots couverts de naïf («*On ne négocie pas avec les criminels*» avait déclaré Mateusz Morawiecki). Maintenant, Macron est devenu le fer de lance de l'opposition internationale à Poutine. Et la France est devenue une cible privilégiée des fermes à trolls de Moscou, qui font feu de tout bois pour désinformer l'opinion publique et qui lancent cyber-attaques après cyber-attaques contre l'hexagone, à la veille des Jeux Olympiques de Paris.

Le dernier épisode de la confrontation entre Paris et Moscou est l'incroyable discussion téléphonique d'il y a deux semaines entre le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, et son homologue russe Sergei Choïgou. La France souhaitait échanger des informations au sujet de l'attentat sanglant de Moscou (Crocus City Hall), revendiqué par l'Etat islamique. Dans cet échange, qualifié par Emmanuel Macron de «*baroque et menaçant*», Choïgou a tout simplement accusé à mots couverts la France d'être potentiellement impliquée dans cet attentat (!).

Nous devons prendre acte, comme Emmanuel Macron, qu'il est illusoire de vouloir amener le gouvernement russe à respecter le droit international par la diplomatie et la négociation. Et comme la neutralité suisse est garantie par le droit international, on peut raisonnablement penser que Poutine n'aura pas plus de respect pour elle que pour les frontières de l'Ukraine. Mais alors pourquoi diable notre UDC, que personne ne peut soupçonner de naïveté ou de lâcheté, prend-elle comme argument la neutralité, garantie par le droit international, comme argument pour empêcher la Suisse de défendre le droit international ? Est-elle aveuglée par les images d'un passé mythique de notre pays ? Par les vaches qui broutent bucoliquement dans les prairies du Grütli, à l'abri des prédateurs qui ne se sont pas aventurés dans nos verts alpages depuis la fin des guerres napoléoniennes ? Rappelons qu'à cette époque les Alliés (en l'occurrence les Russes, les Austro-Hongrois et les Prussiens) traversent notre pays pour attaquer la France, malgré les messages de la Diète qui rappelle la neutralité de la Suisse dans le conflit[2].

La neutralité n'a de sens que si elle est garantie par les autres pays. Défendre la neutralité revient donc à défendre le droit international. À sanctionner la Russie et mettre tous les moyens légaux en œuvre pour qu'elle ne gagne pas cette guerre. Si la Russie gagne la guerre, notre neutralité ne vaudra plus rien puisqu'il n'y aura plus de droit international.

L'attachement que nous portons tous à nos paysages alpestres ne doit pas nous aveugler. Ni les campagnes de désinformations sournoises menées par le Kremlin. Dans un monde de carnivores, pour citer l'expression reprise notamment par *Le Monde*[3], les herbivores, fussent-ils du Grütli, n'auront pas la vie facile.

Gilbert Bapst
Vouvry

[1] L'armée russe, point de situation, 31 mars 2024 dans le blog de Michel Goya: https://lavoiedelepee.blogspot.com/

[2] Voir par exemple l'article *Histoire de la Suisse sous domination française* dans Wikipedia

[3] «*Dans cette ère de darwinisme géopolitique, les Européens n'ont d'autre choix que de s'adapter pour ne pas disparaître*», éditorial de Gilles Paris, Le Monde, 14 décembre 2022

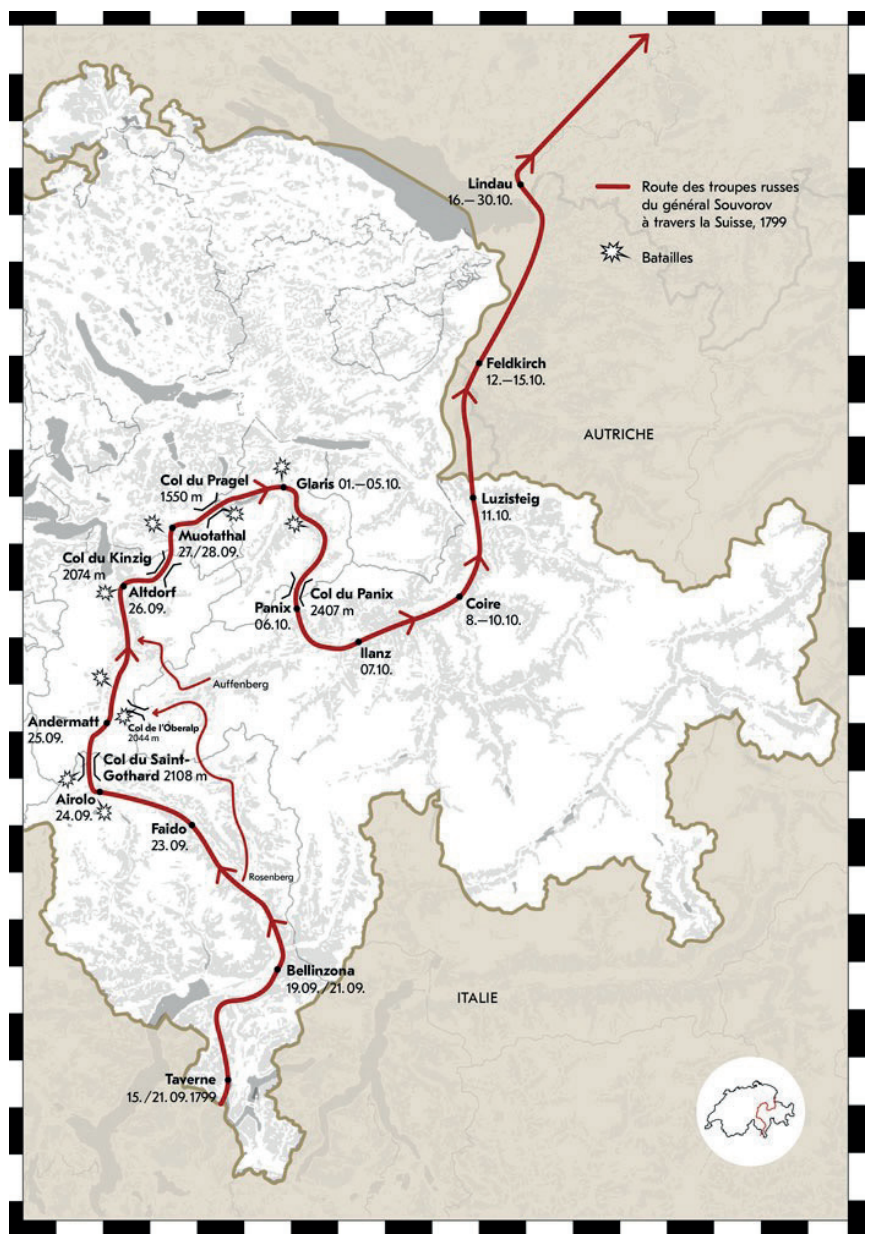
5 candidats avec 3 sortants pour le PLR de Vouvry

Le comité du PLR Vouvry proposera une liste à cinq pour les prochaines communales: Cédric Vuadens, Chef de groupe ORP, Conseiller communal depuis 2013; Sandra Roch, Spécialiste FMH en pédiatrie, Conseillère communale depuis 2021; Gilbert Bapst, Directeur RH, Conseiller communal depuis 2024; Céline Berner, Secrétaire comptable et Frédéric Dupont, Indépendant

Cette liste, qui se veut équilibrée et ambitieuse pour répondre aux attentes de la population de Vouvry, sera proposée à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire du PLR de Vouvry du 6 juin prochain.



De gauche à droite: Frédéric Dupont, Céline Berner, Cédric Vuadens, Sandra Roch et Gilbert Bapst



Les Russes étaient déjà passés par la Suisse en 1799, mettant la Suisse centrale en proie à la famine, au froid et à la dévastation.